

Éco-diplomatie et diplomate dans les relations entre les États du Soudan occidental et d’Afrique du Nord (8^e -16^e siècle)

GNAMIEN Kouamé Moïse,

Université Alassane Ouattara

(Bouaké, Côte d’Ivoire)

kouaemoise@gmail.com

Résumé: Les États du Soudan occidental qui ont émergé entre le 8^e et le 16^e siècle ont eu des relations économiques et diplomatiques avec les États et les royaumes l’Afrique du Nord. Les travaux portant sur les États du Soudan occidental dans les relations internationales au moyen âge demeurent très peu nombreux dans l’historiographie. Ces études, plus descriptives dans leur ensemble ne montrent pas clairement les États impliqués dans les relations diplomatiques du Soudan occidental, les diplomates et leurs missions. Cette étude se propose donc de traiter dans une perspective plus économique, les États en présences, les motivations économiques des missions diplomatiques et des émissaires, et en fin, le contenu de ces missions diplomatiques. L’étude de la diplomatie, des missions des émissaires et de l’éco-diplomatie des États ouest-africains médiévaux est rendu possible grâce aux sources écrites arabo-berbères et africaines.

Mots clés: Diplomatie – État – éco-diplomatie – Émissaire– relations internationales

Abstract: The Western Sudanese states that emerged between the 8th and 16th centuries had economic and diplomatic relations with the states and kingdoms of North Africa. Works on the States of Western Sudan in international relations in the Middle Ages remain very few in the historiography. These studies, more descriptive as a whole, do not clearly show the states involved in Western Sudan's diplomatic relations, the diplomats and their missions. This study therefore aims to treat, from a more economic perspective, the States present, the economic motivations of diplomatic missions and emissaries, and finally, the content of these diplomatic missions. The study of diplomacy, the missions of emissaries and eco-diplomacy of medieval West African states is made possible thanks to Arab-Berber and African written sources.

Keywords: Diplomacy, State, eco-diplomacy, Emissary, International relations

Introduction

Les ambassades sont des services diplomatiques. Elles sont des missions envoyées auprès des États étrangers. Les émissaires sont des fonctionnaires civils et parfois diplomatiques. Ce sont des envoyés, des agents chargés de missions secrètes. Au Moyen Age, les secrétaires sont les agents civils les plus rattachés à leurs chefs. Ils écrivent les lettres des cours royales. Les secrétaires sont des hommes de confiance qui détiennent des secrets. Depuis l’antiquité, les États et royaumes de l’Afrique tels que l’Égypte pharaonique, l’Éthiopie et Méroé ont entretenus des relations diplomatiques entre eux, avec les royaumes, états de l’Asie mineure et de l’Europe méditerranéenne. Les États qui ont émergé à la suite de ces États tels le Kanem Bornou, ont entretenu des relations diplomatiques avec leurs voisins. Il en fut de même pour les États Ouest Africains du Moyen Age qui

ont entretenu des relations diplomatiques avec leurs voisins de l’Afrique du Nord et du bassin du Lac Tchad. Grâce au pèlerinage et au commerce, des souverains et beaucoup de Soudanais avaient, à partir du Xe siècle au moins, une connaissance précise du Soudan centrale, du Maghreb, de l’Égypte, voire de l’Arabie.

Les sources de l’histoire de la diplomatie et des relations diplomatiques de l’Afrique occidentale médiévale sont pour l’heure essentiellement des sources écrites. Ces sources écrites sont l’œuvre des auteurs d’expression arabe d’origine maghrébine, persane et soudanaise. Les travaux portant sur les États du Soudan occidental tel le Ghana, le Mali et le Songhay dans les relations internationales au moyen âge demeurent très peu nombreux dans l’historiographie. Ces études sont plus descriptives dans leur ensemble. Dans une perspective historique, on se pose la question de comprendre le rôle économique et financier des missions diplomatiques et des émissaires dans les relations entre les États du Soudan occidental, l’Afrique du Nord et même le monde arabo-musulman. La réponse à cette question nous a permis de constituer un corpus composé essentiellement de sources écrites arabo-berbères, africaines et de faire appel à la prosopographie. Le dépouillement de ces sources nous a permis de dégager des axes de rédaction : les États en présence, les motivations économiques des missions diplomatiques et des émissaires, et enfin, le contenu de ces missions diplomatiques (J. Cuoq, 1985, 188).

1. Les États en présence

Les relations diplomatiques entre le Soudan occidental et l’Afrique du Nord ont commencé avant l’ère musulman. Mais c’est à partir du VIII^e siècle que les auteurs arabo berbères nous informaient de l’existence de ces relations. Nous n’étudions pas la totalité des relations diplomatiques de tous les États mais les plus significatives.

Le premier État d’Afrique du nord à avoir des relations diplomatiques avec les États du Soudan occidental est l’État de Tahert selon les sources écrites Arabo-berbères (J. Cuoq, 1985, 55). En effet, Ibn al-Saghir qui a écrit une chronique portant sur les imams rostemides de Tahert, a fait allusion à des relations entre l’imamat de Tahert et la cour royale du Ghana au début du 10^e siècle. N’ayant pas mis les pieds au Soudan occidental, il s’informe auprès des caravaniers et habitants de Tahert. Cette note pour l’heure reste le plus ancien témoignage évoquant des relations diplomatiques entre l’Afrique du Nord et le Soudan occidental. Cependant, elle n’indique pas la pratique des relations diplomatiques en Afrique occidentale. La pratiques des relations diplomatiques entre les États et royaumes en Afrique subsaharienne pourrait dater de l’antiquité. En effet, avant l’invasion arabe de l’Afrique du Nord, les royaumes et États berbères étaient en étroite relation avec les royaumes et des États de l’Afrique subsaharienne.

Les informations données par Ibn Al-Saghir, font mention des ambassades qui arrivent à Tahert et parmi ceux-ci, une ambassade du Soudan. Il ajoute que Muhammad ibn ‘Arfa fut envoyé « comme ambassadeur au roi des soudans » par le sultan de Tahert, Afiah ibn Abd ‘al-Wahhab (J. Cuoq, 1985, 56). Nous avons ici la première identification formelle avec le nom de l’ambassadeur. Au début du 10^e siècle, l’État le plus puissant du Soudan occidental était le Ghana et était le seul à pouvoir envoyer et recevoir des ambassadeurs. Ainsi le géographe Ibn Hawkal, qui en 951, se trouvait à Sidjilmassa et à Awdaghost se présente comme le second auteur à faire mention des relations entre Koumbi Saleh et Sidjilmassa. En outre, il décrit les échanges de cadeaux entre le souverain d’Awdaghost et des princes du Soudan comme ceux du Ghana et de Gao. Au début du IX^e siècle, les deux axes principaux du commerce transsaharien se dirigent vers la capitale Rustémide. Ainsi, Tahert attire de nombreuses caravanes.

Le Ghana va jeter les bases d’une politique diplomatique centrée sur l’économie, le commerce et la sécurité. François-Xavier Fauvelle (2022, 103) note que vers 1220, Yâqût al-Rûmî, un ancien esclave chrétien de Byzance (ce que révèle son surnom, « le Romain »), rapporte à propos de Marrakech, qu’un jour, un roi des Sûdân arriva au Maghreb. Il se rendait en pèlerinage à la Mecque. Il rendit visite au « roi voilé de la tribu Lamtûna », le « Commandant des musulmans ». Celui-ci accueillit le roi à pied tandis que le roi de Zâfûn ne descendit pas de son cheval pour le saluer.

À propos de la diplomatie des Soudans avec les États de l’Afrique du Nord, Al-Ya‘kut al-Rumi, un esclave affranchi qui vécut de 1179 à 1229 entre Alep, Mossoul et Bagdad acheva son dictionnaire géographique des pays, le « Mu‘adjam al-buldan en 1220. En reprenant al-Muhallabi, il nous fait part de la visite du souverain du Zafun(u) au roi du Maroc l’amir al-Muslimin (J. Cuoq, 1985 :185). Par cette information, même s’il ne donne pas le contenu de cette mission, c’est une confirmation de l’existence des relations diplomatiques entre les États noirs et ceux du Nord de l’Afrique. Pour nous, le royaume de Zafun serait à situer entre le fleuve Sénégal et les ruines de Koumbi Saleh (région de Nioro) et à identifier au royaume de Diafounou sur le cours supérieur du Kolimbiné dans le cercle de Nioro. Ce royaume devait faire parti de l’État du Ghana. Cette rencontre aurait eu lieu avant 1147, plus exactement entre l’avènement d’Ibn Tumert (1121) et la fin des Almoravides (1147) selon Joseph Cuoq (1985 ,185). Al-Sarakhsi (1176-1255) nous est connu par son ouvrage *al-Makkari*. Il séjourna à Marrakech de 1196-1203, où il entra au service du sultan al-Mansur ‘Abd al-Mu‘min. Son séjour lui permit de s’informer sur les rapports entre l’empire du Ghana et le royaume de Sidjilmassa. Il nous parle de correspondances entre un souverain du Ghana et un gouverneur de la ville de Sidjilmassa et ses dépendances. Il fut informé de cet usage de bons-procédés par Sayyid Abu al-Rabi. Ce dernier était un homme de belle allure, plein d’expérience, parlant admirablement deux langues : l’arabe et le berbère (Joseph Cuoq,1985, 178).

Au début du 13^e siècle, on avait le royaume Hafside fondé par Abu Zakariyya ibn Abd al-Wahid en 1228. Au début, il prend le titre de gouverneur représentant du calife almohade, à Tunis, - sous prétexte de faire renaître les dogmes authentiques du mouvement. Au moment où Ibn Battûta, quittait l'Afrique du Nord en 1325, ce dernier avait laissé trois royaumes en Afrique du Nord : celui des Marinides au Maroc, celui des Abd al- Wadites qui régnaient à partir de Tlemcen sur l'ouest de l'Algérie actuelle et celui des Hafsides en Ifriqiya, regroupant la Tunisie, l'Est algérien et la plus grande partie des côtes libyennes actuelles.

Modeste royaume du Haut Niger, le Manding passa au premier plan après la chute du Ghana. Après la brève hégémonie des Sosso (1180-1230), le royaume Manding s'imposa à tous les pays de la savane avec Soundjata et devient le plus puissant État du Soudan occidental à partir du XIII^e siècle. L'État du Mali, avec Mansa Moussa, noue d'excellents rapports avec son voisin du Nord, le sultan mérinide Abu l'Hasan (Al Fazari dans J Cuoq, 1975: 36). Les relations diplomatiques entre l'État du Mali et le royaume du Maroc se maintiennent et facilitent, par conséquent, les mouvements des caravanes transsahariennes. Les troubles politiques à l'intérieur de l'État n'avaient pas d'incidence majeure sur les missions diplomatiques.

Au XIV^e siècle, des voyageurs arabes nous éclairent sur les relations diplomatiques entre souverains soudanais et nord-africains. Il s'agit d'Al- 'Umari, Ibn Battuta et Ibn Khaldun. Grâce à leurs voyages, ils ont beaucoup écrit sur les relations entre les souverains du Mali et ceux du Maroc, le séjour de Mansa Moussa au Caire, lors de son pèlerinage à la Mecque. Ils ont pu rencontrer des témoins qui ont vécu les faits. Ces trois hommes ont eu également la chance de vivre dans des cours royales. Al- 'Umari et Ibn Khaldun ont servi comme secrétaires dans leurs pays. Mansa Moussa du Mali, lors de son pèlerinage à la Mecque, va réactiver l'éco-diplomatie entre les deux pays en séjournant dans la résidence de Abû l-Hasan 'Ali, gouverneur du Caire et de Karafa du gouverneur du Caire où il offre de l'or comme cadeau (Al Umari dans J. Cuoq, 1985, 273). Le fait d'offrir en cadeau un peu d'or au gouverneur du Caire peut paraître complaisant comme l'indique Al Umari, mais pour nous, c'est un message que le souverain du Mali voulait envoyer aux égyptiens pour leur montrer les richesses de son pays, qu'ils seraient les bienvenus et bénéficieraient de ses largesses. D'ailleurs à son retour, Mansa Moussa va demander publiquement que les égyptiens qui le désirent viennent avec lui pour s'établir au Mali.

Ibn Battûta donne un témoignage d'un autre genre : il a séjourné au Mali un an et demi dont neuf mois passés dans la capitale de Mansa Souleymane. L'émissaire du Sultan Abu Inân a assisté au banquet religieux organisé par Mansa Souleymane à la mémoire du Sultan mérinide, Abdul Hasan en 1353. L'auteur raconte qu'«Il organisa un repas à l'occasion de la commémoration (de la mort) de notre Maître Abu l-Hasan, (...). Il invita les amîrs, les fukaha, le cadî et le prédicateur (khatib). J'y

assistai avec eux. On apporta des coffrets et on fit la lecture complète du Coran. On fit des invocations pour notre Maître Abu lHasan, (...). »

Ces informations sont très précieuses car elles rapportent aussi quelques informations sur l'ambassade de Mansa Souleymane au sultan mérinide du Maroc.

Ibn Khaldûn (1332-1406) nous a laissé des informations d'une grande importance. En effet, son statut d'homme d'affaires fit qu'il était en bonne position pour décrire les différents échanges d'ambassades entre les souverains soudanais et les sultans nord-africains. L'auteur décrit une ambassade du roi de Kanem au souverain hafside de Tunis. Il parle également des relations entre les Mansa du Mali et les sultans mérinides du Maroc. Il cite des envoyés ou ambassadeurs qui relient les deux capitales : Fez et Niani. Il nous informe que Mansa Souleymane envoya lui aussi une ambassade au Maroc en 1348 dont l'objectif premier serait de consolider la politique religieuse et les acquis de son frère Mansa Moussa. Bien que les ambassades soient moins significatives sur le plan religieux que le pèlerinage, elles révèlent cependant des orientations politiques, culturelles et surtout économiques. En d'autres termes, elles expriment et tissent des liens entre centres vitaux (commerciaux) du Dar-al-Islam et ceux du Soudan occidental. En effet, un lien économique unis le Mali aux oasis du sud marocain et aux centres urbains de Marrakech et Fès. Car les centres caravaniers du Sahel sont assez fréquentés par les soudans qui ne s'y rendent pour le commerce caravanier. Mais dans une moindre mesure pour la science. Ainsi, l'attrait pour le Maroc réside dans le fait qu'à cette époque il serait un endroit de perfectionnement de fiqh (science). Plusieurs étudiants s'y rendent pour renforcer leurs connaissances. A cette époque l'éducation, le savoir et la culture islamique s'étaient propagés à travers tout l'empire puisque l'empereur envoyait des missions culturelles dans les villes marocaines pour y approfondir leurs connaissances. L'ère de Mansa Moussa et de son frère Mansa Souleymane pouvait constituer la période de l'âge d'or de la science pour l'État du Mali

Les ambassadeurs envoyés au Maroc par les Mansas sont choisis parmi les personnalités éminentes de l'empire. La première ambassade est composée de deux notables malinkés et d'un interprète membre du groupe des Massin (M. Delafosse, 1972 : 190.) ou, plutôt, un Peul du Macina (M. Ly-Tall, 1972, 178). La seconde délégation envoyée par Mansa Souleymane, en 1348, qui arrive à bon port à Constantine est probablement constituée de dignitaires que les sources arabo-berbères appellent « les grands de l'empire ». La troisième députation expédiée par Mansa Mari-Diatta II est formée de notables mandingues commandés par El-hadj Moussa al-Wangarati (J. Cuoq, 1985, 106). Parmi tous les ambassadeurs itinérants du Soudan, Moussa al-Wangarati est le seul ambassadeur nommé dans les récits diplomatiques du 15^e siècle. C'est un dignitaire mandingue envoyé au Maroc par Mansa Souleymane. L'ambassade avait séjourné longtemps à Walata, avant de poursuivre sa route sous les ordres du successeur de Mansa Souleymane, le Mansa Mari-Diatta II. Lors de la réception

de l'ambassade à Fès, Moussa al-Wangarati vient au lieu des audiences avec une corbeille remplie de poussière, s'assoit devant le sultan Abu Salem et s'asperge de la poussière chaque fois que le sultan lui énonce des paroles de satisfaction.

Au XVe siècle, le Mali va à son tour s'effondrer comme le Ghana, et faire place au Songhay. Le Songhay prit la relève du Mali à partir du XV^e siècle. Il est fondé au VIII^e siècle par les rois de la dynastie des Zes. Plus tard, les sonnins et particulièrement Sonni Ali (1464-1492) agrandissent le Songhay vers l'Ouest et le Nord par la conquête de régions comme celles de Mema, de Tombouctou et de Djenné et jette les fondements de la puissance Songhay. Askia Mohamed I qui règne de 1493 à 1528 consolide la puissance Songhay dans tous les domaines de la vie de l'État. Cette puissance est politique, militaire, économique et diplomatique. L'aspect diplomatique est l'objet de cette présente étude. La cour royale de Gao entre en relation diplomatique avec des États de l'Afrique du Nord et même au-delà du continent africain. Elle noue des rapports très suivis avec les États arabomusulmans. Lors de son pèlerinage à la Mecque, Askia Mohamed Ier acheta un jardin et des maisons qu'il constitua *habous* en faveur des religieux, des oulémas et des pauvres (Kati, 1964 : 26). Selon Boubou Hama, ces propriétés existent toujours à Médine et elles sont gérées par les Peuls du Mali installés dans cette ville (Hama, 1980 : 48). Pour nous cette maison doit être considérée comme la première représentation diplomatique ou ambassade à l'étranger dans l'histoire des États de l'Afrique au Sud du Sahara.

L'Askia Mohamed Ier établit des diplomatiques avec l'Arabie et la Mecque (1497). Ces relations sont établies lors de son pèlerinage en terre sainte de l'Islam. L'Askia Mohamed Ier a acheté une maison qui devaient représenter les premières représentations officielles des soudans en terre sainte. Selon les informations d'Es Sadi (1964, 120.), cette maison a été achetée « sur les fonds qu'il avait emportés, le prince préleva une somme de 100.000 pièces d'or (...) acheta à Médine un jardin qu'il constitua *ouaqf* en faveur des gens du Soudan. Ce jardin est bien connu là-bas». Cette information est confirmée par Mahmoud Kati qui faisait partie de la délégation de l'Askia lors de ce pèlerinage, et nous donne ce témoignage oculaire. Cette maison représente les premières représentations officielles des Soudans en terre sainte. Selon Boubou Hama, ces propriétés existent toujours à Médine et elles sont gérées par les Peuls du Mali installés dans cette ville (B. Hama, 1980 : 48).

2- Ambassades et motivations économiques des relations diplomatiques

La plus ancienne ambassade connue dans les annales diplomatiques entre le Maghreb et le Soudan occidental est l'ambassade dont Muhammad ibn Arfa fut chargée. Le récit de l'ambassade envoyée par Aflah Ibn Abd Al-Wahhhab sultan de Tahert à Gao est décrit par Ibn al-Saghir (902-903). Ce chroniqueur a résidé à Tahert où il obtient ses informations auprès des populations

autochtones. Celles-ci lui permettent de décrire l'ambassadeur, Muhammad Ibn Arfa comme un personnage de mine inspirant le respect, et son habileté à manier les chevaux (Joseph Cuoq (1985, 56). Ce qui confirme l'excellente relation diplomatique entre Tahert et Gao mais aussi les bonnes qualités de l'homme choisi par l'imam Aflah ibn 'Abd al-Wahhab (823 – 872) et la réception de la délégation du Tahert par le souverain du Gao. Voici ses propos :

Il y avait dans la ville (c'est-à-dire Tahert), un homme appelé Muhammad ibn 'Arfa, qui était distingué, beau, généreux et bon. Il avait été envoyé comme ambassadeur au roi du Soudan avec des présents offerts par Aflah ibn 'Abd al-Wahhab. Séduit par sa mine inspirant le respect, par sa beauté et son habileté à manier les chevaux, le roi du Soudan avait levé les mains en prononçant dans la langue du Soudan un mot qu'il est impossible de reproduire en arabe, faute de lettres équivalentes, mais qui représente un son intermédiaire entre le qaf [q], le kaf [k] et le gim [g]. Le sens de cette articulation était : Tu es beau du visage et de prestance ; ta manière d'agir est excellente (Joseph Cuoq : 1985 ,56)

Même si notre auteur a oublié le nom du roi et de la ville du Soudan, on peut admettre qu'Aflah vient de réaliser son intention de rapprocher les deux royaumes : Tahert et Gao. Le souverain soudanais dont ce geste est une nouveauté devait assurer la bonne relation économique entre les deux États.

- Les Ambassades entre et le Mali

Par ailleurs, à partir du XIV^e siècle, les sultans mérinides maintiennent les relations diplomatiques. Abu l 'Hasan envoie une ambassade au Mali composée des membres de l'administration. Les ambassadeurs sont : Abi ibn Ghanem, émir de la kabila malienne des Djar Allah, Abu Thaleb Muhammad ibn Abi Medyen, secrétaire au conseil d'État, Anber, l'eunuque affranchi du sultan. Abu l 'Hasan pour remercier Mansa Moussa de sa lettre et de ses luxueux cadeaux arrive à Niani. Il reçoit les ambassadeurs et émissaires avec de grands égards, puis il les envoie de nouveau au Maroc, accompagnés par une députation de nobles soudanais conduits par El Hadj Moussa al-Wangarnâti. En outre les émissaires constituent un corps de fonctionnaire d'un État. Un émissaire est envoyé en mission à diverses circonstances et parfois même à l'étranger. Il vérifie, alerte et apporte des informations capitales à la cour royale est envoyé par le sultan du Maroc au pays des Soudanais.

Au début de l'année 1352, Ibn Battuta, de retour de son grand voyage en Asie, serait chargé par le sultan du Maroc d'une mission auprès du royaume du Mali. On ne connaît pas les motifs de cette mission, mais, vu le contexte de la rédaction du récit deux ans après le retour du Mali et dans la cour du même sultan, on ne peut douter de sa véracité. On pourrait même en deviner motif. Après la mort de son père, en juin 1351, Abu Inan, libéré des contraintes internes, se prépare à reprendre la conquête de l'Afrique du Nord, en commençant par les Abd al-Wadites de Tlemcen. Les préparatifs débutent dans les premiers mois de l'année 1352 et l'opération s'achève par l'occupation de Tlemcen en mai-juin 1352. Or cette ville est un des points majeurs de l'aboutissement des routes commerciales, acheminant l'or et les esclaves soudanais. Des négociants musulmans, installés à Tlemcen et au Mali, contrôlent ce commerce, auquel les souverains maghrébins participent souvent directement. Le

détournement du commerce saharien au profit du Maroc était un des objectifs majeurs des Marinides. C'est dans ce cadre qu'il faut placer cette mission diplomatique ordonnée par Abd al-Wadites, de Ibn Battuta. La mission est lancée en même temps que les préparatifs pour la conquête de Tlemcen. Ibn Battuta, ce grand voyageur, était un émissaire particulièrement expérimenté.

La diplomatie au Soudan occidental n'est pas une activité désincarnée à laquelle se livrerait des diplomates n'ayant en vue que les intérêts géopolitiques supérieurs du pays et de l'État qui les emploient. Elle était d'abord une pratique. Il pouvait avoir des changements de réseaux diplomatique. Le changement de réseau diplomatique dans le nouveau l'État Songhay pourrait expliquer la dégradation des relations entre Sonny Ali et des lettrés musulmans. Mais les compétences et les qualités de ces messagers et ambassadeurs provenaient des rois. La connaissance juridique qu'implique l'activité diplomatique était liée aux lois commerciales et aux négociations politiques. Es Sa'adi donne le nom d'Ibrahim El Khidr comme ambassadeur et émissaire désigné par Sonni Ali. Il note, à cet effet, que « ce secrétaire, originaire de Fez, était venu se fixer à Tombouctou et habitait dans le quartier de la grande mosquée du côté du sud et tirant un peu vers l'Ouest. Sonni Ali avait confié les fonctions de secrétaire (Es Sa'adi, 1964,111) et à sa mort, Hauia, « le fils d'Ibrahim, succéda à son père dans ses fonctions de secrétaire » (Es Sa'adi, 1964, 112).

La pratique de la diplomatie faisait partie de l'exercice normale du pouvoir qui impliquait un dialogue permanent entre les rois des États soudanais et leurs voisins. Le développement des relations diplomatiques entre les États du Soudan occidental et les États de l'Afrique centrale et du Nord au Moyen Age était fortement lié au commerce et aux finances. Depuis l'islamisation de l'Afrique du nord et son processus d'arabisation, le besoin d'or et d'esclave s'accrurent dans cette partie de l'Afrique. Les Princes des États du Maghreb tels ceux de Tahert, des Almoravides et Almohades et abbassides vont donc entreprendre une politique visant à satisfaire les besoins selon les prescriptions islamiques. Ils n'avaient, dans ce contexte, d'autre choix que de nouer des relations diplomatiques avec les États animistes au sud du Sahara notamment ceux du Soudan occidental. Pour Idrissa Ba (2006 :134),

bien avant les Murâbitûn, les Rustémides de Tahert nouent des relations commerciales avec le Zafku ou Zâfunu ou encore Jafunû, pour le contrôle du commerce de l'or et des esclaves dans le Haut-Fleuve et que ce royaume d'ailleurs converti à l'islam au XI^e siècle au plus tard, acquiert une telle importance géopolitique sur l'échiquier international que son souverain envoie des émissaires au Nord.

Les relations de bons voisinages basées sur la reconnaissance de l'autorité politique, de la libre circulation des marchands et de lettrés musulmans aussi bien du monde arabe que du Soudan occidental étaient nécessaire pour garantir la couverture des besoins du Maghreb et de l'Égypte islamique. Le Zafku et le Jafunû sont des royaumes dominés par l'État du Wagdou ou Ghana jusqu'à

la fin du XI^e siècle au moins et bien avant l'émergence des mourabitounes. Donc ces émissaires dont parle Idrissa Ba sont probablement des envoyés du roi du Ghana.

L'intensification des relations diplomatiques visait à capter le maximum de flux commercial. Cette politique économique devait entraîner des rivalités et des tensions entre les royaumes au moment où le pouvoir central du Ghana s'affaiblit sur l'effet conjugué des crises internes. Nous sommes d'accord avec Idrissa Ba quand il note que la rivalité entre Takrûr et Silla fonctionne non seulement sur le registre du contrôle de l'arrière-pays à l'or et aux esclaves, mais aussi par captage des produits commerciaux venus du nord, par insertion dans le commerce transsaharien, ce qui marque une connexion à l'économie monde arabo-musulmane (Idrissa Ba, 2006 : 133) les missions diplomatiques avaient également pour objectif de négocier et de résoudre de façon pacifique des litiges et intérêts économiques.

En plein repli à partir du XII^e siècle, les États du Maghreb n'ont pas cherché à établir des relations commerciales en dehors de leurs frontières. De l'autre rive, notamment de la Méditerranée, arrivait des offres de cadeaux, qui peuvent écarter momentanément l'orage en semant la division chez l'ennemi. Le missionnaire était un envoyé du roi transportant un message qui est soit verbal ou écrit. Les populations venaient de partout pour accueillir le roi. On faisait retentir devant lui « les tambours, les guitares, les trompettes qui sont faites de cornes du pays avec un art consommé ». Si les populations viennent accueillir le roi, ce geste permettait aux entités présentes de se côtoyer dans l'espace royal où les honneurs au roi faisaient parfois obtenir la faveur du roi. Ces festivités rassemblaient les images et faits de la société dont la connaissance parfois échappait aux habitants. Se rendant à la cour du roi, chacun s'imprégnait de la vie sociale du roi. Autour de lui gravitait des artistes de plusieurs genres qui profitaient pour s'informer de la vie de la société de la cour royale.

Au Soudan donc, la cour du souverain est un endroit où se côtoient de nombreuses personnes. La cour se définit comme un organisme, à travers ses structures, un milieu, une société à travers son fonctionnement et un modèle dans sa production. La cour devient alors un espace physique, une place, un lieu affecté à des usages publics, où les différentes catégories de personnes se perçoivent à travers, tout d'abord les audiences organisées à la cour. Ces audiences sont des occasions où le souverain, au sein même de son palais, reçoit et écoute sa population sur divers sujets. L'ensemble de ces personnalités qui constituent l'élite dirigeante entretient très probablement des relations d'amitié. Réunit à l'occasion de moments solennels (lors des audiences, des fêtes etc.) auprès du souverain, la cour devient alors un espace où se croisent de hautes personnalités qui sociabilisent entre elles. Cela se remarque tant au Mali avec les Mansas (Ibn Battuta dans J. Cuoq, 1975 : 304) que dans l'empire songhay avec les Askia. Chacune de ses personnalités occupe, selon une organisation protocolaire stricte, une place bien déterminée.

Bien que les ambassades soient moins significatives sur le plan religieux que le pèlerinage, elles révèlent cependant des orientations politiques et culturelles, dont l'aspect religieux n'est pas absent. En d'autres termes, elles expriment et tissent des liens entre centres vitaux du Dar-al-islam. Nous ne pouvons-nous fonder sur aucune estimation chiffrée, mais les textes laissent croire qu'à la fin du XV^e siècle l'existence d'ambassadeurs noirs au Caire suppose une forte présence de Soudanais dans cette ville.

3. Contenu des missions

Le contenu des clauses et des accords est mal connu car les documents et les sources sont presque inexistantes. Pour avoir une idée de ce qui pourrait être le contenu des messages des diplomates, nous faisons un rapprochement avec le contenu des clauses que les pays du Maghreb ont eu à signer avec les régions méditerranéennes. Pendant le XIV^e siècle, les traités ont une durée de 10 ans et une évolution des relations diplomatiques, commerciales et témoignant de l'existence d'un personnel diplomatique bien formé et compétent.

Les nombreuses missions diplomatiques entre l'Afrique du Nord et les États soudanais avaient certainement pour objectif de contrôler les nouveaux marchés et défendre les intérêts commerciaux des citoyens.

L'installation des communautés marchandes nécessite des démarches pour obtenir des concessions, fondouks, y résider, entreposer leurs marchandises et disposer des représentants sur place pour défendre leurs intérêts. La nécessité d'établir des contacts permanents entre les États soudanais et du Maghreb devrait être la cause principale de ces relations diplomatiques. Elle est aussi la résultante du grand développement du commerce transsaharien entre le VIII^e siècle et le VII^e siècle.

Au cours de cette première phase des relations diplomatiques, les traités de paix sont négociés oralement, puis validés par un échange épistolaire entre les deux parties. On assiste à une démultiplication des originaux et des copies destinés à diffuser le contenu des accords dans toutes les villes que les marchands nord africains avaient le droit de fréquenter pour se ravitailler et faire leur affaire. Cette situation n'est pas spécifique à l'Afrique du Nord. On rencontre des faits similaires à l'intérieur du Soudan occidental.

Pour négocier, on choisit les représentants considérés comme les porte-paroles du pouvoir politique chargés de porter les revendications. L'ambassadeur est la plupart du temps un des personnages les plus importants de l'Etat, lorsque la mission qui lui est confiée est capitale pour les intérêts du pays. Il peut s'agir d'un notable, issu de l'entourage du roi ou du prince ou en tout cas qui fréquentait le milieu du pouvoir. Que ce soit au Maghreb ou au Soudan occidental, à côté de ce

personnage de premier plan, figure de nombreux marchands qui jouèrent un rôle essentiel, transportant quantité de lettres, remplissant surtout quantité de mission ponctuelles. Des personnages de grandes familles de marchands ont été dépêchés à diverses reprises auprès des souverains du Mali et du Songhay telles les Nandi et les Akit dans les États du Mali et du Songhay. Leur présence et leur bonne connaissance du pays permettent de faciliter la tâche aux ambassadeurs qui viennent négocier les traités de paix et de commerce.

Les missions diplomatiques étaient des rencontres de haut niveau où les États paraphaient les accords d'amitié, de relation commerciale en garantissant la sécurisation des routes commerciales aux marchands. Ces rencontres étaient importantes. Car selon Ibn Battuta, une mission envoyée au sultan Abu l-Hasan par Mansa Souleymane du Mali, ne parvint pas au Maroc et le sultan Abu l-Hasan et Mansa Souleymane moururent. Mansa Djata, qui succéda au Mansa Souleymane, ordonna la poursuite de la mission et qu'on l'expédie au roi du Maroc et ajouta une girafe aux présents pour le roi du Maroc (J. Cuoq, 1975, 354).

Al Sarakhsi évoque une situation de tension entre le roi du Ghana et celui de Sidjilmassa à la fin du XIIe siècle. Al Sarakhsi a rapporté dans sa *Rihla*, à propos du Sayyid 'abd-al-Mumin b. 'Ali, alors gouverneurs de la ville de Sidjilmassa et des dépendances. Parmi ces discours, la réponse que Sayyid 'abd-al-Mumin b. Ali fit à une lettre au roi du Ghana dont il désapprouvait les mesures de restrictions envers les commerçants. Voici ses paroles :

Nous, nous avons des relations de bon voisinage, même si nous divergeons dans les croyances ; nous nous entendions pour administrer avec bienveillance nos sujets. Il est évident que la justice est une des obligations des rois pour l'exécution d'une bonne politique, alors que l'injustice est l'apanage des âmes viles et ignorantes. Il nous est parvenu (la nouvelle) de l'emprisonnement de commerçants pauvres et l'interdiction pour eux de se livrer à leurs affaires. Le libre vas et viens (djallaba) des agents commerciaux dans votre pays ne peut être que profitable à ses habitants et favorise l'implantation (des commerçants dans nos régions). Si nous le voulions, (nous aussi) nous emprisonnerons quiconque se trouve chez nous parmi les gens de chez vous, nous ne mettrons points cela à exécution. Il serait point digne de nous de condamner de tels procédés pour, ensuite nous y conformer. Salut. Al Sarakhsi (dans J. Cuoq, 1975, 179)

Ce passage démontre que le commerce transsaharien fut animé par les populations soudanaises, berbères et arabes. Nous le disons car les analyses dans la plupart des études tendent à montrer les arabes et berbères comme les seuls animateurs de ce commerce international qui a débuté au IIIe siècle selon notre analyse. Hudud al-Àlâm qui écrit probablement en 983, dit que « ces gens sont des poltrons ; ils sont âpres en affaires. » (J. Cuoq, 1975, 69).

Conclusion

Les ambassades et les émissaires ont été une nécessité dans l'établissement des relations entre les États du Soudan occidental, de l'Afrique du Nord et le monde Arabo-musulman. Ces relations

diplomatiques étaient plus pour des raisons économiques que politiques et religieuses dans leur ensemble. Les Rois du Ghana, du Mali et du Songhay étaient en relations avec les États nord-africains et de l'Andalousie. Nous pensons donc que ces relations étaient purement économiques jusqu'au XIIe siècle du moins. Les ambassades débouchent parfois sur la conclusion d'un traité. Sa préparation, sa forme, sa ratification, son annonce publique font l'objet de formes particulièrement normées. Elles ont eu un fort impact au niveau économique, politique et religieux. Toute recherche sur les ambassadeurs passe d'abord par l'établissement d'une prosopographie.

Sources

Al Makrizi, dans Joseph Cuoq, 1975, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIe siècle au XVIe siècle (Bilad al Sudan)*, Paris, CNRS

El Bakri, dans Joseph Cuoq, 1975, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIe siècle au XVIe siècle (Bilad al Soudan)*, Paris, CNRS

El Umari, dans Joseph Cuoq, 1975, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIe siècle au XVIe siècle (Bilad al Sudan)*, Paris, CNRS.

EL Oufrani A. (1889), *Nozhet-el hadi, histoire de la dynastie Saadienne au Maroc (1511-1670)*, trad. O. Houdas, Paris, Ernest Leroux Éditeur,

Ibn Battuta, dans dans Joseph Cuoq, 1975, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIe siècle au XVIe siècle (Bilad al Sudan)*, Paris, CNRS

Ibn Battuta, 1982, *Voyage III Inde, Extrême-Orient, Espagne et Soudan*, Traduction de l'arabe de C. Defremery et B.R. Sanguinetti, François Maspero, Paris, Collection FM/La Découverte

Kati Mahamoud (1964), *Tarikh El-Fettach*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien Maisonneuve

Bibliographie

Joseph Cuoq, 1984, *Histoire de l'islamisation de l'Afrique de l'Ouest : Des origines à la fin du XVIe siècle*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner

Hama Boubou, 1980, *Askia Mohammed Aboubacar. 'L'élhadj et le Khalife, à travers la tradition et le tarikh el Fettach*, Celtho/FH/7, Niamey.

Ouerfello Mohamed, 2011, « Personnel diplomatique et modalités des négociations entre la commune de Pise et les Etats du Maghreb (1133-1397) », *Les relations diplomatiques au moyen âge : formes et enjeu*, Publication de la Sorbonne, p.119-132

Ba Idrissa, 2006, *Présence Juive au Sahara et au Soudan au moyen âge : perception et réalité*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 panthéon Sorbonne

Madani Ly-Tall, 1985, « Le déclin de l'empire du Mali », dans *Histoire générale de l'Afrique*, t3. D.T. Niane (directeur de volume), pp. 197-212.

Madani Ly-Tall, 1972, *Contribution à l'histoire de l'empire du Mali (XIII^e-XVI^esiècle), Limites, Principales provinces, Institutions politiques, Dakar, N.E.A,*

Niane Djibril Tansir. 1985, «Le Mali et la deuxième expansion manden», dans *Histoire générale de l'Afrique*, t3, D.T. Niane (directeur de volume), pp. 141-196.

Lewicki, Tadeusz. 1934, « Une chronique ibadite : Kitab al-Siyar d'Abu 'l-Abbas Ahmad as-Sammahi », *Revue des Etudes Islamiques*, Paris, pp. 59-78

Delafosse Maurice, 1924, *Les relations du Maroc avec le Soudan à travers les âges*, Paris, Herperis

Fauvelle-Aymar François Xavier, 2013, *Le rhinocéros d'or*, Alma éditeur, Paris